

Décision

Générale

colonial

Décision n° 936 18/10/1940

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 octobre 1940

Numéro JO
n° 527 du 31/10/1940

Date du numéro
31 octobre 1940

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef Lecourt est désigné comme observateur du poste météorologique de l'Arta, à compter du 10 octobre 1940.
Le sergent-chef Lecourt aura droit, à compter de cette date, à une indemnité mensuelle de 75 francs.